



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°2026-03-23

Objet :

BUDGET ANNEXE SSIAD PERSONNES HANDICAPEES M22 – ERRD 2025

Date de la convocation	25.02.2026	COMPETENCE : intérêt commun -tous services	
Délégués en exercice	434		
Présents	53	Nombre de votants	27
Procurations	3	Suffrages exprimés	27
Date de mise en ligne	16.03.2026		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février, à 18 heures, les délégués du SICASMIR se sont réunis en comité syndical, à Villeneuve de Rivière, sous la présidence de Madame Laure VIGNEAUX et n'a pu délibérer légalement, le quorum n'étant pas atteint.

Conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical a été de nouveau convoqué le 12 mars deux mille vingt-six, à 18 heures, sous la présidence de Laure VIGNEAUX, et a pu délibérer légalement sans condition de quorum.

Secrétaire de séance : Denis SARRAQUIGNE

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le



ID : 031-200080042-20260312-2026042-BF

COMMUNE	NOM	PRENOM	P R E S E N T	S U P P L E E P A R	P R O C U R A T I O N A	NOM - PRENOM	I N T - C O M M U N	A L Z H E I M E R	A I D E E T S O I N S
ASPET	SAGET	Muriel	X				X	X	
ASPRET SARRAT	GIL	Christine	X				X	X	X
AURIGNAC	BERGES	Monique	X				X	X	
AUSSON	DELPHIN	Anne-Marie	X				X	X	X
BOULOGNE SUR GESSE	BON	Yves	X				X	X	
BORDES DE RIVIERE	CAPERAN LORENZI	Geneviève	X				X	X	X
BOUDRAC	CLARENS	Gilles	X				X	X	X
CABANAC-CAZAUX	BRUZY	Valérie	X				X	X	
CASTELGAILLARD	DUCCLOS	Robert	X				X	X	
CASTERA-VIGNOLES	POUZOL	Thierry	X				X	X	
CIADOUX	SCHIAVON	Yannick	X				X	X	
CIERP GAUD	PUJOS	Maguy	X				X	X	
CUING (LE)	SAEZ	Emmanuelle	X				X	X	X
ESTANCARBON	PUJOL DURAND	Annie		X		NICOLOSO Sylviane	X	X	X
FIGAROL	PERRIN	Lydie	X				X	X	
L'ISLE EN DODON	BERGOUNAN	Jeanette	X				X	X	
LABARTHE - RIVIERE	GOUZENES	Jeanne	X				X	X	X
LABARTHE - RIVIERE	PARMEGIANI	Marie-Paule	X				X	X	X
LANDORTHE	NOGUES	Sylvie	X				X	X	X
LARCAN	MIGNONAT	Mélanie	X				X	X	X
LE FRECHET	FIDANZA	André	X				X	X	
LESPITEAU	DUPUY	Jérôme	X				X	X	X
LIEUX	GRAMONT	Irene	X				X	X	X
LODES	LAUQUE	Régine	X				X	X	X
LOUDET	BUZON	Caroline	X				X	X	X
LOUDET	FRAUSTI	Camille			X	BUZON Caroline	X	X	X
MIRAMONT DE COMMINGES	DANFLOUS	Marie-France	X				X	X	X
MIRAMONT DE COMMINGES	VIGNEAUX	Laure	X				X	X	X
MONTBERNARD	LAFFORGUE	Nicole	X				X	X	
MONTMAURIN	LINEL	Christophe	X				X	X	
PEGUILHAN	DHAINE	Elisabeth			X	VIGNEAUX Laure	X	X	
PEYRISSAS	CASSAGNE	Patrick	X				X	X	
PEYROUZET	LOUIDIERE	Agnès	X				X	X	
PEYROUZET	PALMIER	Thierry	X				X	X	
POINTS DE RIVIERE	BARRERE	Céline		X		MENDEZ Stéphanie	X	X	
POINTS DE RIVIERE	WAGNER	Stéphane		X		MONTEGUT Nathalie	X	X	
SAINT-ANDRE	CASTETS	David		X		CHASSOT Annelise	X	X	
SAINT-ANDRE	BECHET	Marie	X				X	X	
SAINT FERREOL DE COMMINGES	CARSALADE	Daniel	X				X	X	
SAINT-GAUDENS	ANTUNES	Arminda	X				X	X	X
SAINT-IGNAN	DULION	Helene	X				X	X	X
SAINT-IGNAN	MONLONG	Josette			X	DULION Hélène	X	X	X
SAINT-LARY-BOUJEAN	FARRE	Régis	X				X	X	
SAINT-MARCET	VIALAS	Rachel	X				X	X	X
SAINT-PLANCARD	KRSTENIK'OVA	Alain	X				X	X	X
SALHERM	de GAULEJAC	Michel	X				X	X	
SALHERM	LAFFORGUE	Mathieu	X				X	X	
SAMOUILLAN	DANGLA	Jean-Paul	X				X	X	
SAMOUILLAN	MAURUC	Jean	X				X	X	
SARREMEZAN	FAGE	Aurélien	X				X	X	
SAVARTHE	GILLY	Martine	X				X	X	X
SAVARTHE	FAURE	Sylvette	X				X	X	X
SEDEILHAC	LARRIERU	Véronique	X				X	X	X
SEILHAN	NAIGEON	Elisabeth	X				X	X	
TOURREILLES (LES)	SARRAQUIGNE	Denis	X				X	X	X
TOURREILLES (LES)	SYLVAIN	Nadine	X				X	X	X

BUDGET ANNEXE SSIAD PERSONNES HANDICAPEES M 22
ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES ERRD 2025

Le Vice-Président **Monsieur Denis SARRAQUIGNE** présente l'ERRD dressé par Madame la Présidente.

Considérant la date d'effet au 01 janvier 2019 du CPOM signé conjointement avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental et du vote d'un EPRD (Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses) en 2019, il vous est proposé de voter un ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) se substituant au Compte Administratif.

Présentation de l'ERRD 2025. La Présidente s'absente de l'Assemblée pendant le vote d'approbation.

SSIAD PH - ERRD 2025

COMPTE DE RESULTAT		
CHARGES		
Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante		22 929.11
Groupe II - Dépenses afférentes au personnel		165 065.08
Groupe III - Dépenses afférentes à la structure		1.77
Total des charges		187 995.96
PRODUITS		
Groupe I - Produits de la tarification et assimilés		195 604.29
Groupe II - Autres produits relatifs à l'exploitation		13 981.04
Groupe III - Produits financiers et produits non encaissables		0,00
Total des produits		209 585.33
EXCEDENT		21 589.37

TABLEAU DE PASSAGE DES RESULTATS A LA CAF		
TOTAL DES CHARGES		187 995.96
675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		0,00
68 Dotations aux amortissement, dépréciations et provisions		0,00
TOTAL I		187 995.96
TOTAL DES PRODUITS		209 585.33
775 Produits des cessions d'éléments d'actif		0,00
777 Quote part des subventions d'investissement virées au résultat		0,00
78 Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		0,00
TOTAL II		209 585.33
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		21 589.37

TABLEAU DE FINANCEMENT	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,00
EMPLOIS	
TITRE 1 Remboursement des dettes financières	0,00
TITRE 2 Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	0,00
TITRE 3 Autres emplois	0,00
Total des emplois	0,00
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	
	21 589.37
RESSOURCES	
TITRE 1 Augmentation des capitaux propres	0,00
TITRE 2 Augmentation des dettes financières	0,00
TITRE 3 Autres ressources (dont produits de cession d'éléments d'actif)	0,00
Total des ressources	0,00
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	21 589.37

Après en avoir délibéré, il est proposé au comité syndical

- **D'APPROUVER** l'ERRD 2025 du SSIAD PERSONNES HANDICAPEES en M 22.
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer tous les documents afférents à cette délibération.

- **POUR : 27**
- **CONTRE : /**
- **ABSTENTIONS : /**

ADOpte

Fait et délibéré le 12/03/2026
Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Laure VIGNEAUX



**NOTE de présentation brève et synthétique retraçant les informations
 financières essentielles
 en application de l'article L 2313-1 du CGCT**

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS PERSONNES HANDICAPEES - ERRD - Comparatif Section d'Exploitation			
	2022	2023	2024
DEPENSES			
Groupe I Exploitation courante	48 881.56	48 963.74	17 367.88
Groupe II Personnel	163 165.07	175 102.68	87 711.74
Groupe III Structure	1.25	1.28	0.02
TOTAL	212 047.88	224 067.70	105 079.64
RECETTES			
Groupe I Produits tarification	197 071.00	212 703.63	218 037.94
Groupe II Autres produits	23 705.75	24 037.02	6 063.16
Groupe III Produits financiers	0	0	0
TOTAL	220 776.75	236 740.65	224 101.10
EXCEDENT OU DEFICIT	8 728.87	12 672.95	119 021.46